



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement SeCA
Bau- und Raumplanungsamt BRPA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 13
www.fr.ch/seca

Procédure simplifiée n° 2026-1-00982-S

Informations partenaires

Requérant·e·s

Requérant·e 1

Seules les informations du ou de la requérant·e 1 sont transmises à la Feuille officielle du canton de Fribourg (FO).

Personnalité juridique ☒ Personne physique ☐ Personne morale

Civilité ☐ Madame ☒ Monsieur

Nom Volpatti

Prénom Paolo

Fonction

Nom de la rue Route des Champs Montants

N° du bâtiment 16

Complément d'adresse

Case postale

NPA 1742

Localité Autigny

Pays ☒ Suisse ☐ Autre

Téléphone 1 +41 76 482 08 50

Téléphone 2

E-mail p_volpatti@hotmail.com

Requérant·e 2

Seules les informations du ou de la requérant·e 1 sont transmises à la Feuille officielle du canton de Fribourg (FO).

Personnalité juridique ☒ Personne physique ☐ Personne morale

Civilité ☒ Madame ☐ Monsieur

Nom Volpatti

Prénom Valérie

Fonction

Nom de la rue Route des Champs Montants

N° du bâtiment 16

Complément d'adresse

Case postale

NPA 1742

Localité Autigny

Pays ☒ Suisse ☐ Autre

Téléphone 1 +41 76 482 08 50

Téléphone 2

E-mail p_volpatti@hotmail.com

Propriétaire(s) du bien-fonds

Propriétaire identique au requérant / à la
requérante ?

☒ Oui ☐ Non

Auteur·e des plans

Auteur·e des plans identique au requérant / à la requérante ? ☐ Oui ☒ Non

Reprise de données

Personnalité juridique ☐ Personne physique ☒ Personne morale

Raison sociale Groupe E Connect SA

Personne de contact

Civilité ☐ Madame ☒ Monsieur

Nom Baechler

Prénom Florian

Nom de la rue Z.I. d'In-Riaux

N° du bâtiment 33

Complément d'adresse

Case postale

NPA 1728

Localité Rossens

Pays ☒ Suisse ☐ Autre

Téléphone 1 +41 76 380 45 24

Téléphone 2

E-mail florian.baechler@groupe-e.ch

Ingénieur·e géomètre breveté·e

Y a-t-il un·e ingénieur·e géomètre breveté·e pour ☐ Oui ☒ Non
cet ouvrage?

Signatures

Requérant/e	Auteur/e des plans	Propriétaire
Lieu, date, Signature	Lieu, date, Signature	Lieu, date, Signature
Par ma signature, je confirme avoir attribué à l'auteur/e des plans la procuration nécessaire pour le dépôt et le suivi de la présente demande de permis de construire. J'ai pris connaissance du fait que les autorités administratives communiqueront en premier lieu avec l'auteur/e des plans pour le traitement de la demande de permis de construire. Je prends connaissance du fait que le traitement de la demande de permis de construire se fait de manière électronique par le biais de l'application FRIAC. Je prends également connaissance du fait que je peux me créer un compte utilisateur sous www.friac.ch et que l'application FRIAC me permet de suivre l'état d'avancement de la demande. Cela implique l'attribution d'un droit d'accès au dossier de la demande de permis par l'auteur/e des plans. Lors de la création d'un compte utilisateur et de l'utilisation de l'application FRIAC, j'accepte les conditions générales.	Par ma signature, je confirme être en possession de la procuration donnée par le/la requérant/e (le/la représenté/e), pour recevoir toutes les communications émanant des autorités et organes traitant la demande et d'engager le/la représenté/e vis-à-vis de ces mêmes autorités et organes. Je confirme également accepter les conditions générales pour l'utilisation du compte utilisateur et de l'application FRIAC. De plus, je confirme que la demande complète et signée ci-jointe comprenant tous les documents nécessaires (plans, rapports, formulaires, etc) sous format papier est identique à celle déposée électroniquement par le biais de l'application FRIAC.	

Procédure simplifiée n° 2026-1-00982-S

Ouvrage & Bien(s)-fonds

Objet de la demande

Informations générales

Description de l'ouvrage	Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure
Dossier(s) lié(s) à ce projet	☐ Oui ☒ Non
Demande(s) de dérogation	☐ Oui ☒ Non
Convention(s) Modèles de convention	☐ Oui ☒ Non

Parution dans la Feuille officielle

Sans appel d'offres	☒
---------------------	-------------------------------------

Type d'intervention 1

Ouvrage concerné	☒ Bâtiment
Travail projeté	Changement du système de chauffage
Nombre de bâtiment	1
Avec démolition, transformation ou rénovation	☐ Oui ☒ Non
Avec changement de chauffage	☒ Oui ☐ Non
Durée prévue des travaux (Mois)	1

Destination de l'ouvrage

Infrastructures

☐ Panneau et support destiné aux réclames	☐ Garage, place de parc couverte
☐ Distributeur automatique	☐ Place de parc non-couverte

Travaux d'aménagement

- | | |
|--|---|
| ☐ Modification de terrain | ☐ Mur de soutènement et/ou paroi |
| ☐ Déblai et remblai | ☐ Aménagement d'un biotope |
| ☐ Mur de soutènement et/ou de clôture | |
-

Installations techniques

- Installation solaire:
- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Thermique | ☐ Photovoltaïque | ☐ Ventilation |
| ☐ Installation sanitaire | | ☐ Stockage de combustibles et carburants |
| ☒ Production de chaleur | | |
| ☐ Production de froid | | |
-

Bassin artificiel (Piscine, SPA, jacuzzi, etc.)
[Art. 18a RSAI](#)

Autres ouvrages

- | |
|--|
| ☐ Construction de faible importance (cabanon, annexe, etc.) |
| ☐ Travaux sur façade et toiture |
-

Informations complémentaires

L'ouvrage est-il destiné à être chauffé ? ☒ Oui ☐ Non

L'ouvrage est-il destiné à être réfrigéré ? ☐ Oui ☒ Non

Si votre ouvrage est hors zone à bâtir, voulez-vous toucher la prime de démolition? ☐ Oui ☒ Non

Estimation des coûts

Coût de la construction selon SIA (CHF TTC) 41'400.00

Volume selon SIA (m³)

Coût au m³ selon SIA (CHF/m³)

Coût des aménagements extérieurs (CHF TTC) 0.00

Localisation

Commune(s)

Nom	Autigny
District	Sarine
Proportion de résidences secondaires	Taux estimé : 0.0911 02.07.2026
Nom de la rue	Route des Champs Montants
N° de bâtiment	16
CP (Case postale)	
NPA (Code postal)	1742
Localité	Autigny
EGID https://geo.fr.ch/EGID/	1519024
Commune(s) supplémentaire(s) impliquée(s)	☐

Parcelle(s)

N° de parcelle	Secteur	Surface (m ²)	Propriétaire(s)
1244			
Longitude (coordonnée E)	2567757.2		
Latitude (coordonnée N)	1176527.9		

Informations relatives au(x) bien(s)-fonds

Reprise des données suggérées par le portail cartographique

Données du SIT

Plan d'aménagement local (PAL)

Données	Selon l'utilisateur	Selon le portail cartographique
Statut	☒ En vigueur ☐ Mis à l'enquête	, Autigny - 1244: En vigueur
Type de zone	☒ En zone à bâtir ☐ Hors zone à bâtir	, Autigny - 1244: En zone à bâtir
Affectation communale	Zone résidentiel à faible densité	, Autigny - 1244: Zone résidentiel à faible densité

Plan d'aménagement de détail (PAD)

Données	Selon l'utilisateur	Selon le portail cartographique
Statut	Aucun	, Autigny - 1244: Aucun

Projet

Données	Selon l'utilisateur	Selon le portail cartographique
Située sur un site pollué Informations sur les sites pollués	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Secteur de protection des eaux Informations sur les secteurs de protection des eaux	☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ SA ☐ S ☒ Au - Ao ☐ üB	, Autigny - 1244: Au
Situé proche d'un périmètre de protection de la nature et du paysage Informations sur les zone de protection de la nature et du paysage	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé dans une zone exposée au bruit	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé dans une zone attenante OPAM	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé dans une zone archéologique	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non

Situé proche d'une zone d'exploitation (Gravière)	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé dans un périmètre de protection (Biens culturels)	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé proche d'un objet recensé ou protégé (Biens culturels)	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé dans l'espace réservé (Lacs et cours d'eau)	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé proche d'un cours d'eau à ciel ouvert	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: X
Situé dans ou à proximité immédiate d'un secteur de danger naturel	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé proche d'une surface forestière	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé proche d'un périmètre de protection de la faune	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé en surface d'assolement	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: Non
Situé à proximité d'une installation de transport	☐ Oui ☒ Non	, Autigny - 1244: X
Type d'installation	☐ Conduite souterraine (ex. Gazoduc) ☐ Lignes à haute tension ☐ Autres lignes électriques ☐ Ferroviaire - CFF ☐ Ferroviaire - TPF ☐ Routes nationales ☐ Voie aérienne	, Autigny - 1244: Non

Validation des données

Les données reprises du SIT ont été vérifiées ou complétées ☒

Procédure simplifiée n° 2026-1-00982-S

RCU

Informations relatives au règlement communal d'urbanisme (RCU)

Auteur des plans					Contrôle communal		
Renseigner uniquement les champs applicables au projet en fonction du RCU de la zone et/ou du plan d'aménagement de détail (PAD)	Unité	Pas concerné	Règle applicable	Projet	Règle applicable	Projet	Conforme Non-conforme Pas concerné
SBPu https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	m2	☒					☐ ☐ ☒
IBUS y.c. bonus et report(s) d'indice https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		☒					☐ ☐ ☒
IOS y.c. report(s) d'indice https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		☒					☐ ☐ ☒
Iver y.c. report(s) d'indice https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		☒					☐ ☐ ☒
IM y.c. report(s) d'indice https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		☒					☐ ☐ ☒
Report(s) d'indice https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/710.1/art/131				☐ Oui ☒ Non			☒ ☐
Hauteur totale (h) https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	mètre	☒					☐ ☐ ☒
Hauteur de façade (hf) https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	mètre	☒					☐ ☐ ☒
Hauteur de façade au faite (hf-f) https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	mètre	☒					☐ ☐ ☒

Hauteur de façade à la gouttière (hf-g) https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	mètre	☒				☐	☐	☒
Distance à la limite (D) https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/710.11/art/82	mètre	☒				☐	☐	☒

Enveloppe du bâtiment

Façades : matériaux, couleurs	☒				☐	☐	☒
Toitures : matériaux, couleurs	☒				☐	☐	☒

Procédure simplifiée n° 2026-1-00982-S

Sélection des formulaires spécifiques / énergétiques

Cantonal

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des formulaires spécifiques intégrés dans FRIAC. L'application suggère les formulaires en fonction des données insérées dans les menus sous "Ouvrage & Bien(s)-fonds".

Vous pouvez sélectionner les formulaires nécessaires à compléter dans FRIAC pour votre demande de permis de construire. Une justification est demandée en cas d'avis divergeant avec la suggestion de l'application. Les formulaires que vous sélectionnez s'afficheront dans le menu "Formulaires spécifiques" à gauche une fois que vous cliquerez sur le bouton "Sauvegarder" sur cette page. Ils seront automatiquement générés/mis à jour dans les rubriques du menu "Documents" lors de l'envoi du dossier informatique à la commune.

Pour toutes questions en lien avec ces documents, veuillez prendre contact avec les instances qui en sont les auteurs.

	Formulaires sélectionnés	Formulaires suggérés	Justification (si différent que proposé)
Mobilité SMo SPC	☐	☐	
Protection du bâtiment contre les dangers naturels ECAB	☐	☐	
Protection incendie ECAB	☐	☐	
Dangers naturels CDN	☐	☐	
Etablissement public / établissement du secteur alimentaire SAAV-LC SPoCo	☐	☐	
Constructions et installations hors de la zone à bâtir SeCA	☐	☐	
Environnement - Chauffage SEn	☒	☒	
Environnement - Protection contre le bruit SEn	☒	☒	
Environnement - Site pollué SEn	☐	☐	
Environnement - Polluants du bâtiment (amiante) SEn	☐	☐	

Energie

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des formulaires énergétiques. Certains sont intégrés dans l'application alors que d'autres sont à télécharger sur le site du SdE puis, une fois complétés, à déposer dans le menu "Documents". L'application suggère les formulaires en fonction des données insérées dans les menus sous "Ouvrage & Bien(s)-fonds".

Vous pouvez sélectionner les formulaires nécessaires à compléter pour votre demande de permis de construire. Une justification est demandée en cas d'avis divergeant avec la suggestion de l'application. Les formulaires que vous sélectionnez s'afficheront dans le menu "Formulaires spécifiques" à gauche une fois que vous cliquerez sur le bouton "Sauvegarder" sur cette page.

Pour toutes questions en lien avec ces documents, veuillez prendre contact avec le SdE.

	Formulaires sélectionnés	Formulaires suggérés	Justification (si différent que proposé)
EN-102 (a ou b) - Isolation thermique, performance ponctuelle ou globale SdE	☐	☐	
EN-103 - Chauffage et eau chaude sanitaire SdE	☒	☒	
EN-105 - Installation de ventilation SdE	☐	☒	Pas concerné
EN-110-(FR) - Rafraîchissement / humidification SdE	☐	☐	
EN-112 - Locaux frigorifiques SdE	☐	☐	
EN-120-FR - Chaleur renouvelable lors du renouvellement d'une installation de production de chaleur SdE	☒	☒	
EN-135-FR - Piscine et jacuzzi (spa) SdE	☐	☐	



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement SeCA
Bau- und Raumplanungsamt BRPA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 13
www.fr.ch/seca

Procédure simplifiée n° 2026-1-00982-S

Environnement - Chauffage

Environnement - Chauffage

<https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/air/emissions-de-polluants-atmospheriques/chauffage-et-incineration-emissions-de-polluants-atmospheriques>

Un contact avec le service concerné est conseillé en cas de question

Avant de saisir les informations, veuillez consulter les explications pour remplir le formulaire.

<https://www.fr.ch/sen/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-informations-utiles-aux-requerants-et-architectes> Explications pour remplir le formulaire

Ancien type de chauffage

De quel type est le système de chauffage qui est remplacé ? Chaudière à mazout

Type de chauffage

Type de chauffage

- ☐ Mazout
- ☐ Gaz naturel
- ☐ Gaz liquéfié
- ☐ Chauffage central à bois
- ☐ Chauffage individuel à bois (poêle, cheminée, etc.)
- ☒ Pompe à chaleur air-eau ou air-air
- ☐ Chauffage à distance
- ☐ PAC avec sonde géothermique, circuit enterré, corbeille géothermique, pieux énergétique, ...
- ☐ Autre

Pompe à chaleur Air-Eau 1

[Page internet du SEN – Documents BruitAide à l'exécution, Cercle Bruit](#)

Lieu d'installation

☐ A l'intérieur du bâtiment ☒ A l'extérieur du bâtiment

Modèle / type de pompe à chaleur

Stiebel Eltron / WPL-A 10.2 Trend HK 230

Bruit de la PAC exprimé en

[Pompes à chaleur air-eau – Prévisions des immissions sonores, outil du GSP et Cercle Bruit](#)
[Pompes à chaleur pour piscines, chauffage, ventilation, climatisation – Prévisions des immissions sonores](#)

☒ Puissance acoustique en dB(A) ☐ Pression sonore en dB(A)

Niveau de puissance acoustique en dB(A)

48



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement SeCA
Bau- und Raumplanungsamt BRPA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 13
www.fr.ch/seca

Procédure simplifiée n° 2026-1-00982-S

Environnement - Protection contre le bruit

Environnement - Protection contre le bruit

<http://www.fr.ch/sen/fr/pub/bruit/documentation.htm>

Un contact avec le service concerné est conseillé en cas de question

Avant de saisir les informations, veuillez consulter les explications pour remplir le formulaire.

<https://www.fr.ch/sen/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-informations-utiles-aux-requerants-et-architectes> Explications pour remplir le formulaire

Protection contre le bruit

Installations génératrices de bruit pour le voisinage ou générant des nuisances sonores
Comme par exemple, les PAC air-eau intérieure ou extérieure, ventilations, climatisations, parkings avec plus de 20 places, bâtiments industriels avec installations génératrices de bruit, etc., veuillez cocher "Oui".

☒ Oui ☐ Non

Dans quel cas est-il recommandé de contacter le SEN?

PAC air-eau, ventilation, climatisation: explications concernant le principe de prévention

PAC air-eau et installations similaires dans un bâtiment avec plus d'un logement: explications concernant la réglementation

Contact (si recommandé, voir explications ci-dessus)

Avez-vous pris contact avec le SEN, Secteur Protection contre le bruit ?

☐ Oui ☒ Non

Remarques

Justification

La nuisance sonore créée est en dessous des 45 dB (voir formulaire cercle du bruit)

Commune: **Autigny** N° cadastre: **1244** N° bâtiment: **16**
 Objet: **Rempl. de la chaudière à mazout par une PAC air-eau extérieure** EGID:

Production de chaleur

Installation	Type de générateur de chaleur	Puissance thermique	But
remplacée	PAC air/eau, installée hors du bâtiment	10 kW	☒ Ch ☒ ECS ☐ Proc.
choisir s.v.p.:	choisir s.v.p.:		☐ Ch ☐ ECS ☐ Proc.
choisir s.v.p.:	choisir s.v.p.:		☐ Ch ☐ ECS ☐ Proc.
choisir s.v.p.:	choisir s.v.p.:		☐ Ch ☐ ECS ☐ Proc.

Surface de référence énergétique SRE **152** m² dont neuf: m²
 Puissance de chauffage installée: **10** kW Puissance spécifique chauffage: **66** W/m²_{SRE}
 Puissance de chauffage calculée (SIA 384.201): kW Chauffage électrique secours: kW
 Accumulateur de chaleur: ☒ isolation d'usine (déclaration de conformité) ①
☐ isolation sur place
☐ accumulateur combiné (accumulateur pour ECS intégré)

Utilisation des rejets thermiques

Rejets thermiques produits dans bâtiment? ☐ non ☐ oui, de:
 Rejets utilisés pour: ☐ chauffage ☐ ECS ☐ autre:
 Motif si non utilisation:

Distribution de chaleur

Isolation des conduites de chauffage, y c. robinetterie et pompes, dans locaux non chauffés ou à l'extérieur:	diamètre nominal [DN]	pouces	épaisseur d'isolant	
			si λ > 0,03 W/mK	si λ ≤ 0,03 W/mK
	10 – 15	3/8" – 1/2"	☐ 40 mm	☒ 30 mm
	20 – 32	3/4" – 1 1/4"	☐ 50 mm	☒ 40 mm
	40 – 50	1 1/2" – 2"	☐ 60 mm	☒ 50 mm
	65 – 80	2 1/2" – 3"	☐ 80 mm	☐ 60 mm
	100 – 150	4" – 6"	☐ 100 mm	☐ 80 mm
	175 – 200	7" – 8"	☐ 120 mm	☐ 80 mm
Conduites enterrées	☒ aucune	☐ oui, isolées selon prescription		
Selon prescription:	☐ oui	☐ non,	motif: 	
Température de départ ≤ 50° C	☒ oui	☐ non,	motif: 	

Emission de chaleur

Emission de chaleur que dans locaux isolés ☒ oui ☐ non motif:

Émission de chaleur:

corps de chauffe	☐ ≤ 35°C	☐ ≤ 50°C	☐ non, motif:
aérochauffeur	☐ ≤ 35°C	☐ ≤ 50°C	☐ non, motif:
surfaces chauffantes	☐ ≤ 35°C	☒ non, motif: Existant	
TABS	☐ ≤ 35°C	☐ non, motif: 	

Régulation de la température par local: ☐ vanne thermostatique
☒ électronique avec sonde d'ambiance par local
☐ aucune, surfaces chauffantes avec température de départ max. ≤ 30° C, min. une régulation de référence par unité d'habit. ou d'occupation

① Sur demande, la déclaration de conformité (Ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique, OEEE) doit être fournie par le distributeur (fabricant, importateur). Projeteurs/euses, installateurs et contrôleurs doivent seulement sur demande indiquer le nom du fournisseur.

Eau chaude sanitaire (ECS)

Accumulateur ECS:	☒ isolation d'usine (déclaration de conformité) ①
	☐ isolation sur place selon prescription
	☐ accumulateur combiné (avec chauffage)
Chauffage ECS dans habitation:	☐ préchauffé avec générateur de chaleur pour chauffage des locaux
	☒ chauffé prioritairement par énergies renouvelables ou rejets thermiques
Température ECS $\leq 60^{\circ}\text{C}$	☒ oui ☐ non motif:
Isolation de la distribution ECS selon prescription:	☒ oui ☐ non motif:
(épaisseur isolant: voir distribution de chaleur)	

Décompte individuel des frais de chauffage et d'ECS

Nombre d'unités d'occupation: ②	appartements/magasins/bureaux/bâtiments en groupe de bâtiments/etc
Obligation d'équipement, bâtiment neuf:	☐ chauffage ☐ eau chaude sanitaire ☐ par bâtiment en groupe de bâtiments
Obligation d'équipement, rénovation d'envergure:	☐ chauffage, motif: rénovation complète système chauffage
	☐ chauffage, motif: assainissement enveloppe avec chauffage centralisé
	☐ ECS, motif: rénovation complète système ECS
Système de mesure installé pour: ③	☐ chauffage ☐ eau chaude sanitaire ☐ par bâtiment en groupe de bâtiments
Motif de dispense de mesure des frais de chauffage: ②	☐ puissance thermique spécifique $< 20 \text{ W/m}^2_{\text{SRE}}$
	☐ conditions du standard MINERGIE remplies (à annexer)
Isolation si surfaces chauffantes entre unités d'occupation différentes ②	
Valeur $U \leq 0,7 \text{ W/m}^2\text{K}$:	☐ oui ☐ non, motif:

- ① Sur demande, la déclaration de conformité (Ordonnance fédérale sur l'énergie, art. 10) doit être fournie par le distributeur (fabricant, importateur). Projeteurs/euses, installateurs et contrôleurs doivent seulement sur demande indiquer le nom du fournisseur.
- ② Les prescriptions concernant le nombre de preneurs de chaleur, les motifs acceptés pour être dispensé de l'obligation d'équipement et l'épaisseur de l'isolation entre différentes unités d'occupation peuvent différer d'un canton à l'autre.
- ③ Seuls peuvent être installés les appareils admis par l'Office fédéral de la métrologie METAS ou ceux munis d'une identification CE.

Annexes/Explicationn

Signatures

Nom et adresse, ou tampon de l'entreprise Responsable, tél.: Lieu, date, signature:	Justificatif établi par: Groupe E Connect SA Z.I. d'In-Riaux 33 1728 Rossens Baechler Florian, 076 380 45 24 Rossens, le 02.07.2026 	Contrôle du justificatif/Contrôle privé: Le justificatif est certifié complet et correct: Contrôle d'exécution: ☐ même personne ou:
--	--	--

 ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG	EN-120-FR	Justificatif énergétique
		Chaleur renouvelable lors du renouvellement d'une installation de production de chaleur

Commune: **Autigny** Rue: **Champ. Montants** N°: **16**
 Affectation du bâtiment: **Habitation individuelle** EGID:

☐ Non soumis à la justification du respect des exigences pour la chaleur renouvelable lors du renouvellement d'une installation de production de chaleur (indiquer les raisons à la page suivante)

Générateur de chaleur existant:

Type de générateur de chaleur	Puissance thermique	But
Chaudière à mazout	18.0 kW	☒ Chauffage ☒ Eau chaude sanitaire
choisir s.v.p.:	kW	☐ Chauffage ☐ Eau chaude sanitaire

Nouveau générateur de chaleur:

Type de générateur de chaleur		
PAC air/eau, installée hors du bâtiment	9.5 kW	☒ Chauffage ☒ Eau chaude sanitaire
choisir s.v.p.:	kW	☐ Chauffage ☐ Eau chaude sanitaire

Surface de référence énergétique: **152.0** m²

Chaleur renouvelable lors du remplacement d'une installation de production de chaleur

Justification du respect des exigences¹, par:

- ☐ Certification du bâtiment selon le standard Minergie
☐ CECB: classe pour la performance énergétique globale ☐ A ☐ B ☐ C
☒ Mise en œuvre d'une solution standard

Solution(s) standard(s)

solution(s) choisie(s)	Cochez la solution standard (ou la combinaison de solutions) choisie. Pour le détail des mesures, voir l'aide à l'application EN-120-FR.	Année de réalisation ²
☐ 1	Remplacement de toutes les fenêtres, $U_g \leq 0.7 \text{ W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$, à combiner avec la mesure 2,3,4,5 ou 6	
☐ 2	Isolation des façades, $U \leq 0.20 \text{ W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$, à combiner avec la mesure 1,3,4,5 ou 6	
☐ 3	Isolation de la toiture, $U \leq 0.20 \text{ W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$, à combiner avec la mesure 1,2,4,5 ou 6	
☐ 4	Installation solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire, Surface absorbante des capteurs: m ² Surface absorbante/SRE = % ($\geq 2\%$) à combiner avec la mesure 1,2,3,5 ou 6	
☐ 5	Ventilation d'air contrôlée avec récupérateur de chaleur Rendement de récupération % ($\geq 70\%$) à combiner avec la mesure 1,2,3,4 ou 6	
☐ 6	Chauffe-eau pompe à chaleur, à combiner avec la mesure 1,2,3,4 ou 5	

¹ Pour les cas exceptionnels/particuliers : se référer à l'aide à l'application EN-120-FR (point 2).

² Pour les solutions 1 à 6:

Indiquer l'année de réalisation des travaux déjà effectués et/ou l'année de mise en œuvre pour les travaux à réaliser (les mesures devront être mises en œuvre dans les trois ans à partir de la date d'octroi du permis de construire).

Pour les solutions 7 à 13:

Indiquer l'année de réalisation, la mesure choisie doit être mise en œuvre au plus tard lors du renouvellement du producteur de chaleur.

☐ 7	Installation solaire thermique pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, Surface absorbante des capteurs: m ² Surface absorbante/SRE = % (≥7%)	
☐ 8	Raccordement à un réseau de chauffage à distance alimenté essentiellement par des énergies renouvelables	
☐ 9	Chauffe-eau pompe à chaleur raccordé à l'installation de chauffage et installation solaire photovoltaïque, Puissance installation PV kWp Puissance/SRE % (≥5 Wp/m ²)	
☐ 10	Générateur de base pour la production automatique de chaleur fonctionnant aux énergies renouvelables avec chaudière d'appoint bivalente fonctionnant aux énergies fossiles. Le générateur de base avec des énergies renouvelables (pellets, plaquettes de bois, chaleur du sol, de l'air ou de l'eau) produit au moins 50 % des besoins de chaleur	
☒ 11	Pompe à chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire Source de chaleur: ☐ Sol ☐ Eau ☒ Air extérieur	2026
☐ 12	Chauffage automatique au bois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire	
☐ 13	Recours à des combustibles renouvelables sous forme de gaz ou de liquide	

Remarques/Explications:

Annexes à fournir (en fonction du choix de la justification)

- ☐ Minergie: Certificat Minergie (provisoire, dans le cadre d'un assainissement) ou pièces justificatives de l'équivalence Minergie
- ☐ CECB: CECB ou CECB Plus avec le choix de la variante (dans le cadre d'un assainissement)
- ☒ Solution standard :

Solutions 1 à 12 déjà réalisées

- Factures détaillées des travaux réalisés (la présence des prix n'est pas exigée)
- Photos des travaux terminés

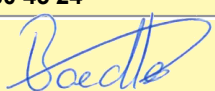
Solution 13

- Facture pour la quantité exigée, de certificats conformes aux principes énoncés dans l'aide à l'application EN-120-FR
- Pièces justificatives ad hoc

Autre:

Signatures

Par sa signature, la personne ayant établi le justificatif et le Maître de l'ouvrage confirment l'exactitude des informations figurant dans le justificatif EN-120-FR.

Nom et adresse ou tampon de l'entreprise Responsable, tél.: Lieu, date, signature:	Justificatif établi par: Groupe E Connect SA Z.I. d'In-Riaux 33 1728 Rossens	Maître de l'ouvrage:
	Baechler Florian, 076 380 45 24	
	Rossens, le 02.07.2026 	



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement SeCA
Bau- und Raumplanungsamt BRPA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 13
www.fr.ch/seca

Procédure simplifiée n° 2026-1-00982-S

EN-120-FR - Chaleur renouvelable lors du renouvellement d'une installation de production de chaleur

EN-120-FR - Chaleur renouvelable lors du renouvellement d'une installation de production de chaleur

[Aide à l'application EN-120-FR](#)

Données générales

Affectation du bâtiment	II = habitat individuel
Ce bâtiment ne possède pas d'EGID	☐
EGID: http://geo.fr.ch/EGID/	1519024
Non soumis à la justification du respect des exigences pour la chaleur renouvelable lors du renouvellement d'une installation de production de chaleur (indiquer les raisons)	☐

Générateur de chaleur existant

Type de générateur de chaleur	Puissance thermique	But
Chaudière à mazout	18kW	☒ Chauffage ☒ Eau chaude sanitaire

Nouveau générateur de chaleur

Type de générateur de chaleur	Puissance thermique	But
PAC air/eau, installée hors du bâtiment	9.5kW	☒ Chauffage ☒ Eau chaude sanitaire
Surface de référence énergétique:	152m ²	

Chaleur renouvelable lors du remplacement d'une installation de production de chaleur

Justification du respect des exigences¹, par:

- ☐ Certification du bâtiment selon le standard Minergie
☐ CECB: classe pour la performance énergétique globale
☒ Mise en œuvre d'une solution standard

Solution(s) standard(s)

Solution(s) choisie(s)	Cochez la solution standard (ou la combinaison de solutions) choisie. Pour le détail des mesures, voir l'aide à l'application EN-120-FR.	Année de réalisation ²	A été réalisé?
☐ 1	Remplacement de toutes les fenêtres, $U_g \leq 0.7 \text{ W/(m}^2\text{K)}$, à combiner avec la mesure 2,3,4,5 ou 6		
☐ 2	Isolation des façades, $U \leq 0.20 \text{ W/(m}^2\text{K)}$, à combiner avec la mesure 1,3,4,5 ou 6		
☐ 3	Isolation de la toiture, $U \leq 0.20 \text{ W/(m}^2\text{K)}$, à combiner avec la mesure 1,2,4,5 ou 6		
☐ 4	Installation solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire, Surface absorbante des capteurs: m^2 Surface absorbante/SRE = % ($\geq 2\%$)		
☐ 5	Ventilation d'air contrôlée avec récupérateur de chaleur Rendement de récupération % ($\geq 70\%$) à combiner avec la mesure 1,2,3,4 ou 6		
☐ 6	Chauffe-eau pompe à chaleur, à combiner avec la mesure 1,2,3,4 ou 5		
☐ 7	Installation solaire thermique pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, Surface absorbante des capteurs: m^2 Surface absorbante/SRE = % ($\geq 7\%$)		
☐ 8	Raccordement à un réseau de chauffage à distance alimenté essentiellement par des énergies renouvelables		
☐ 9	Chauffe-eau pompe à chaleur raccordé à l'installation de chauffage et installation solaire photovoltaïque, Puissance installation PV kWp Puissance/SRE ($\geq 5 \text{ Wp/m}^2$)		
☐ 10	Générateur de base pour la production automatique de chaleur fonctionnant aux énergies renouvelables avec chaudière d'appoint bivalente fonctionnant aux énergies fossiles.		
☒ 11	Pompe à chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire Source de chaleur ☐ Sol ☐ Eau ☒ Air extérieur	2026	☐ Oui ☒ Non

☐ 12 Chauffage automatique au bois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire

☐ 13 Recours à des combustibles renouvelables sous forme de gaz ou de liquide

¹ Pour les cas exceptionnels/particuliers : se référer à l'aide à l'application EN-120-FR (point 2).

² Pour les solutions 1 à 6:

Indiquer l'année de réalisation des travaux déjà effectués et/ou l'année de mise en œuvre pour les travaux à réaliser (**les mesures devront être mises en œuvre dans les trois ans** à partir de la date d'octroi du permis de construire).

Pour les solutions 7 à 13:

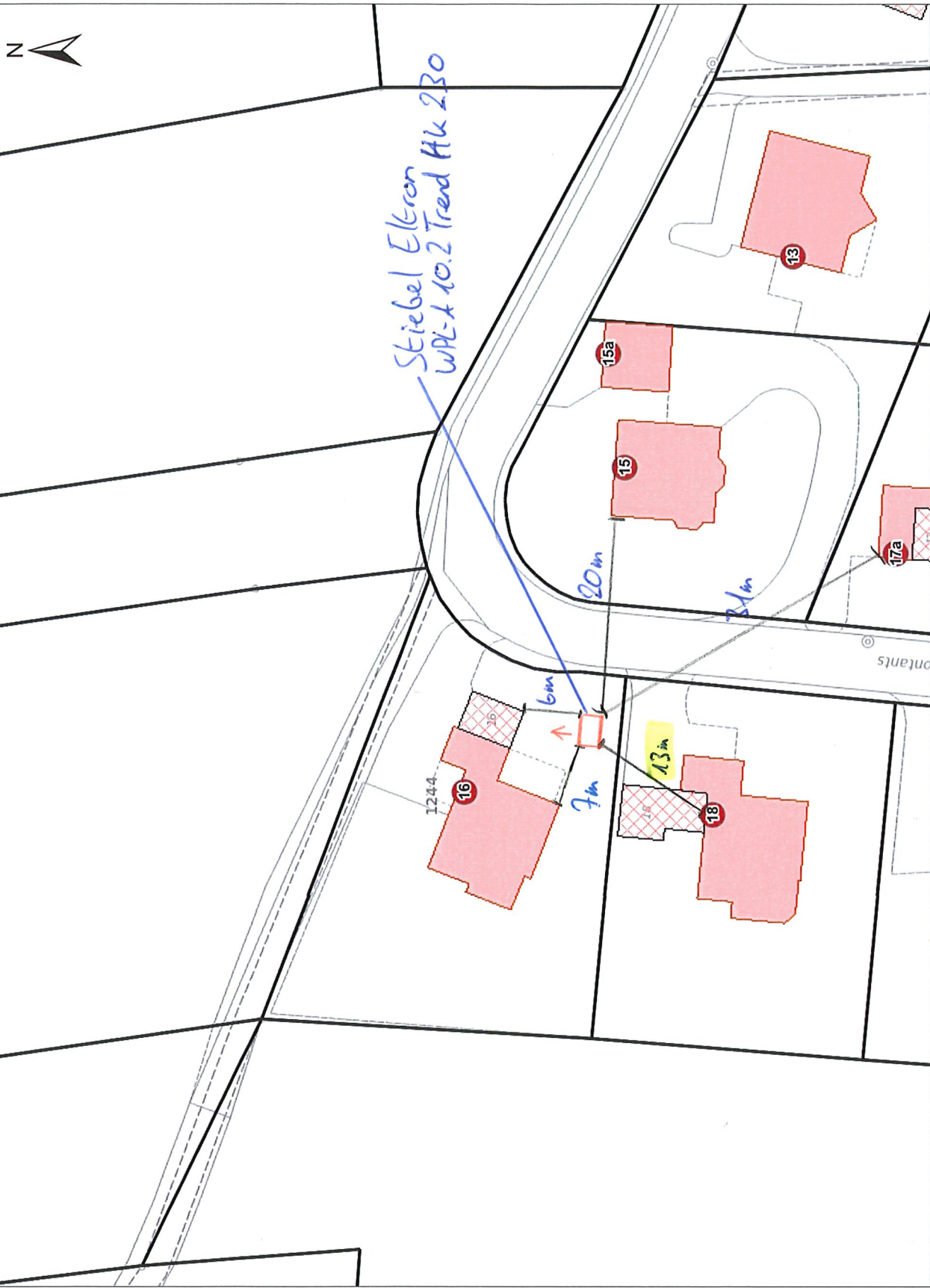
Indiquer l'année de réalisation, la mesure choisie doit être mise en œuvre au plus tard lors du renouvellement du producteur de chaleur.

Remarques/Explications:

Remarques/Explications:

Portail cartographique du canton de Fribourg

Emplacement PAC



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

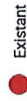
Portail cartographique du
canton de Fribourg

Légende

Adresses et bâtiments MO-RegBL
(RegBAFR)

Adresses MO-RegBL (RegBAFR)

Statut du bâtiment



Bâtiments MO-RegBL (RegBAFR)

Type



Bâtiment



Couvert indépendant

Parcelle

Immeubles en vigueur

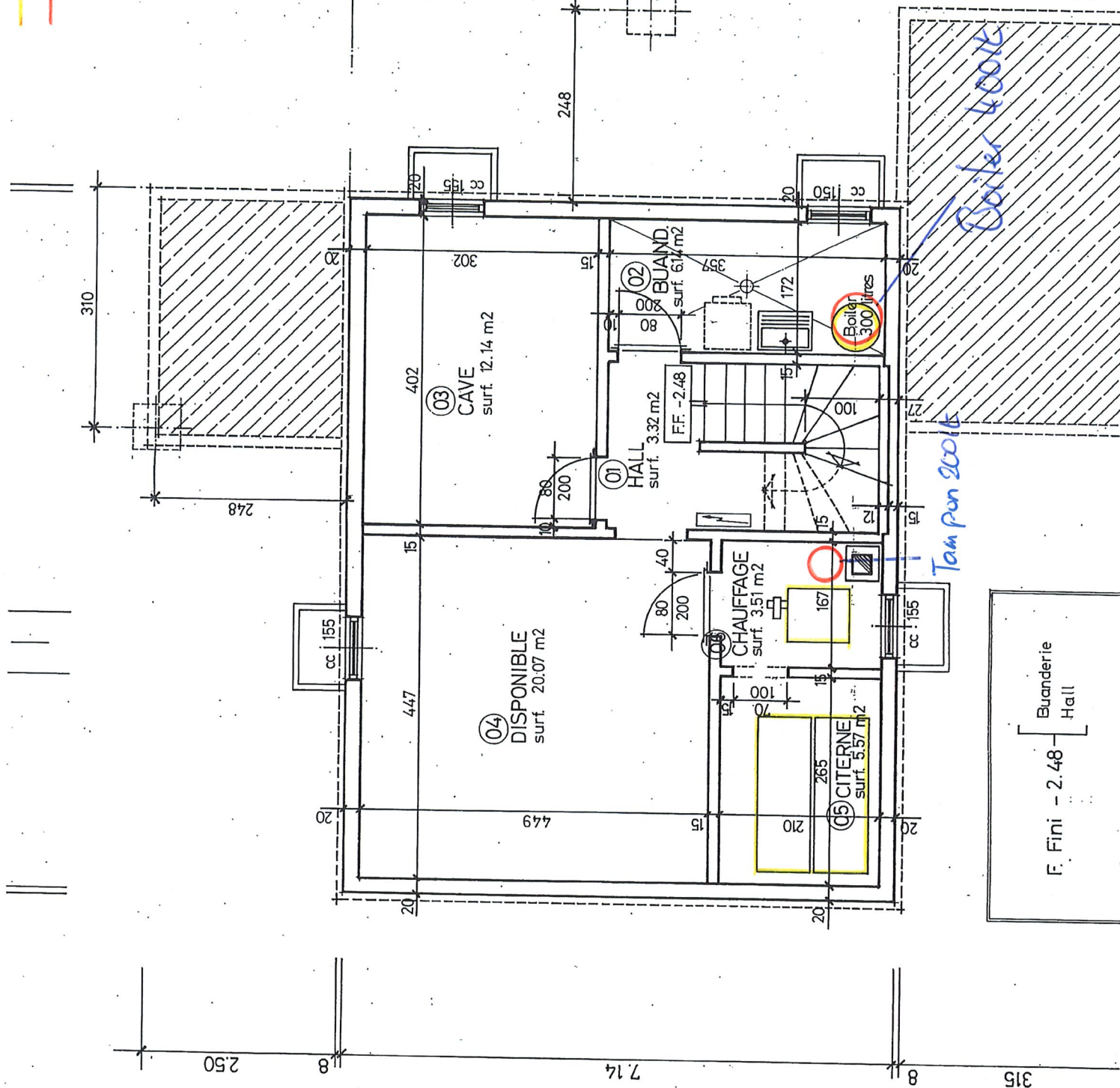
Type



Biens-fonds en vigueur

Fond de carte

Plan du RF n/b



WPL-A 10.2 Trend HK 230

POMPES À CHALEUR AIR-EAU

RÉF. PRODUIT: 206116

Un confort thermique indépendant du niveau de rénovation

Pour vous, cette pompe à chaleur air-eau installée à l'extérieur pour le chauffage, le rafraîchissement et la production d'eau chaude est un choix judicieux, que ce soit dans le cadre d'une construction neuve ou d'une rénovation. Votre bâtiment existant peut également être chauffé de manière extrêmement efficace, quel que soit son niveau de rénovation. Ceci est possible de manière universelle via des radiateurs classiques ou un chauffage au sol. Même lorsque les températures extérieures sont très basses, vous disposez à tout moment d'une chaleur agréable et d'un confort d'eau chaude maximal. En été, vous avez également la possibilité de rafraîchir votre maison grâce au chauffage au sol.

Simplement adaptable

Sur votre toit plat, à l'extérieur sur le mur de la maison ou simplement sur le sol, grâce aux accessoires adaptés et grâce au fonctionnement extrêmement silencieux, toutes les possibilités d'installation de la pompe à chaleur vous sont offertes. Elle peut être contrôlée de manière tout aussi flexible. Quelques degrés plus chauds ou agréablement frais, c'est vous qui décidez. En effet, via une application, vous pouvez gérer la température de votre choix très facilement et confortablement à l'aide des accessoires appropriés.

Une technique efficace pour un habitat moderne

Grâce au fluide frigorigène R290 naturel utilisé et à cette pompe à chaleur spécialement conçue, vous chauffez encore plus efficacement et de manière plus écologique – tout bénéfice pour vous. Vous possédez ou prévoyez de posséder votre propre installation photovoltaïque ? Elle peut également être intégrée de manière transparente afin d'utiliser l'électricité autoproduite pour réaliser encore plus d'économies.

Les principales caractéristiques

Pompe à chaleur air-eau pour le chauffage et le refroidissement, installation extérieure



WPL-A 07.2 Trend HK 230

Réf. produit: 206114



WPL-A 13.2 Trend HK 400

Réf. produit: 206119



WPL-A 17.2 Trend HK 400

Réf. produit: 206120

Faibles coûts d'investissement grâce à un excellent rapport qualité-prix

Haute efficacité et fonctionnement silencieux même à pleine puissance

Utilisation universelle possible avec radiateurs classiques ou chauffage au sol

Convient parfaitement aux constructions neuves, à la rénovation ou aux bâtiments existants

Paré pour l'avenir grâce à l'utilisation d'un fluide frigorigène naturel R290

Utilisation tout confort via l'application, même en déplacement (composant supplémentaire nécessaire)

Faibles coûts d'exploitation grâce à la classe d'efficacité énergétique A+++



Type	WPL-A 07.2 Trend HK 230	WPL-A 10.2 Trend HK 230	WPL-A 13.2 Trend HK 400
Réf. à commander	206114	206116	206119

Caractéristiques techniques

Classe d'efficacité énergétique pompe à chaleur W35 (A+++ → D)	A+++	A+++	A+++
Classe d'efficacité énergétique pompe à chaleur W55 (A+++ → D)	A+++	A++	A+++
SCOP 35 °C (EN 14825)	4,67	4,59	4,65
SCOP 55 °C (EN 14825)	3,83	3,79	3,85
Puissance calorifique à A7/W35 (EN 14511)	2,91 kW	4,26 kW	5,56 kW
Puissance calorifique à A2/W35 (EN 14511)	4,24 kW	5,87 kW	7,45 kW
Puissance calorifique à A-7/W35 (EN 14511)	6,92 kW	9,49 kW	12,47 kW
Puissance frigorifique maxi à A35/W7	6,04 kW	8,27 kW	9,56 kW
Puissance frigorifique à A35/W18 en charge partielle (EN 14511)	3,35 kW	3,96 kW	4,99 kW
Puissance frigorifique maxi à A35/W18	6,66 kW	8,94 kW	11,49 kW
Coefficient de performance à A7/W35 (EN 14511)	5,44	5,40	5,36
Coefficient de performance à A2/W35 (EN 14511)	4,02	3,96	3,91
Coefficient de performance à A-7/W35 (EN 14511)	2,84	2,80	2,75
Coefficient de performance maxi en mode refroidissement (EER) à A35/W7	2,80	2,52	2,70
Coefficient de performance en refroidissement à A35/W18 en charge partielle (EN 14511)	5,18	5,24	4,81
Coefficient de performance maxi en mode refroidissement (EER) à A35/W18	3,70	3,65	3,60
Niveau de puissance acoustique (EN 12102)	44 dB(A)	46 dB(A)	49 dB(A)

Limite d'utilisation source de chaleur mini. / maxi.	-25 / 40 °C	-25/40 °C	-25 / 40 °C
Limite d'utilisation maxi côté chauffage	75 °C	75 °C	75 °C
Hauteur	960 mm	960 mm	1144 mm
Largeur	1170 mm	1170 mm	1170 mm
Profondeur	727 mm	727 mm	727 mm
Poids	149 kg	150 kg	176 kg
Tension nominale compresseur	230 V	230 V	400 V
Fluide frigorigène	R290	R290	R290
Couleur	Gris noir RAL 7021	Gris noir RAL 7021	Gris noir RAL 7021

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

Requérant	Paolo Volpatti	N° parcelle	1244
Adresse	Route des Champs Montants 16	Autorisation construction n°	-
NPA/Lieu	1742 Autigny		

Fournisseur	Stiebel Eltron AG	Modèle, type	Stiebel Eltron, WPL-A 10.2 Trend HK 230 (Aussenaufstellung)
Puissance de chauffage pour A2 (charge partielle selon EN 14825)	5.5 kW	Niveau de puissance acoustique LwA2°C pour A2 (charge partielle selon EN 14825)	52 dB(A)
Puissance de chauffage maximale A-7/W35	9.5 kW	Niveau de puissance acoustique selon ErP (A7/W47-55)	48 dB(A)
Puissance de chauffage pour A2 (mode silencieux)	5.2 kW	Niveau de puissance acoustique pour A2 (mode silencieux)	50 dB(A)

Type d'installation	Installation extérieure		
Locaux à usage sensible au bruit au lieu de réception	Locaux d'habitation	Jour	Nuit
Valeur de planification au récepteur	DS II (zone d'habitation)	55 dB(A)	45 dB(A)

Respect des valeurs limites d'exposition

Niveau de puissance acoustique		52 dB(A)	52 dB(A)
Conversion du niveau sonore		-11 dB	-11 dB
Correction de la direction D _c	PAC indépendante (> 3m de distance par rapport au mur)	3 dB	3 dB
Distance jusqu'au récepteur	13 m	-22.3 dB	-22.3 dB
Mesures de protection contre le bruit		0 dB	0 dB
Niveau sonore L_{pA} au récepteur		21.7 dB(A)	21.7 dB(A)

Facteurs de correction

Correction de niveau K1	pour installations de chauffage	5 dB	10 dB
Correction de niveau K2	légèrement audible (régime normal) + 2dB	2 dB	2 dB
Correction de niveau K3 (impulsions)	non audible	0 dB	0 dB
Correction du temps de fonctionnement	Fonctionnement continu	0 dB	0 dB
Niveau d'évaluation L_r		28.7 dB(A)	33.7 dB(A)

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

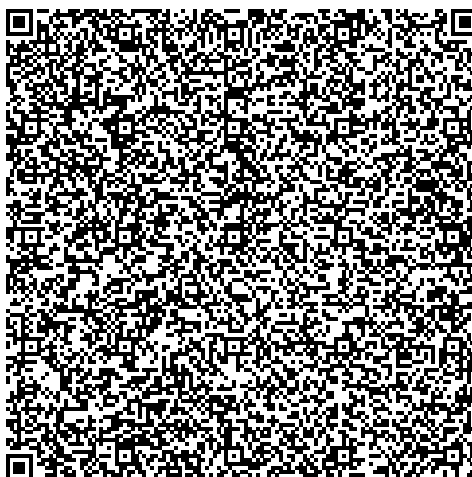
Examen des mesures préventives

Installation intérieure	Non: impossible ou contraire au principe de proportionnalité Justification: Niveau d'évaluation nettement inférieur à la VP
Niveau de puissance acoustique	Pompe à chaleur avec faible niveau de puissance acoustique
Emplacement optimisé	Emplacement optimisé pour le voisinage et son propre bâtiment
Mode silencieux non activé car	Niveau d'évaluation nettement inférieur à la valeur de planification
Autres mesures préventives	D'autres mesures de protection contre le bruit ont été examinées pour limiter les émissions à titre préventif, mais elles se sont révélées disproportionnées (coût supérieur à 1 % du coût de l'installation ou effet inférieur à 3 dB).

Lärmbeurteilung

Respect des valeurs limites d'exposition	Oui	La valeur limite est respectée
Évaluation du respect du principe de prévention	Oui	Les mesures préventives entrant en ligne de compte ont été examinées et les mesures proportionnées au but visé sont mises en œuvre. Le principe de prévention est donc respecté.

→ [Vers le formulaire online](#)



Pour toutes questions

Auteur: Groupe E Connect SA, florian.baechler@groupe-e.ch, 0763804524

Lieu, Date

Rossens, 02.07.2026

Signature

Baechler

Annexes

- ☒ Plan de situation avec emplacement de la pompe à chaleur / açade
- ☐ Plans du logement
- ☐ Feuille de données avec indication de la puissance acoustique
- ☐ Documentation sur les mesures de protection contre le bruit